

Jean-Baptiste André Godin à George Jacob Holyoake, 30 novembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 3 p. (284r, 285r, 286v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à George Jacob Holyoake, 30 novembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50390>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 novembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Holyoake, George Jacob \(1817-1906\)](#)

Lieu de destination 22, Essex Street, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin explique à Holyoake qu'il avait évoqué auprès d'Edward Vansittart Neale la possibilité de traduire des parties de son *Histoire des Équitables pionniers de Rochdale* pour les publier dans le journal *Le Devoir*. Il lui demande l'autorisation de découper des passages de son ouvrage pour en publier la traduction. Il lui signale que dans le deuxième chapitre de la deuxième partie du livre, il ne donne que 26 des 28 noms des pionniers ; il le remercie de lui indiquer ceux qui manquent. Dans le post-scriptum, il l'informe qu'il joint deux exemplaires du *Devoir* à sa lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Livres](#)

Personnes citées [Neale, Edward Vansittart \(1810-1892\)](#)

Œuvres citées [Holyoake \(George Jacob\), *Self-help by the people. History of co-operation in Rochdale, etc.*, Londres, s. n., 1858.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 30 Novembre 1880

Monsieur,

Il y a plusieurs mois, j'étais
parti à notre ami commun, M.
Léon Vanhille. Neale, de mon désir
de traduire et publier en feuilleton
dans mon journal "Le Devoir" rence-
des réformes sociales, des chapitres
découpés de votre "Histoire des équi-
tables pionniers de l'achaland".

Beaucoup de personnes, en France,
ne connaissent guère que de nom ces
vaillants travailleurs qui avaient
embrassé d'une façon si large, dès le début,
la cause des réformes sociales.

Vos deux brochures contenant l'histo-
rique de cette société de 1844 à 1874 et
de 1874 à 1894, me semblent renfermer
des éléments d'instruction et d'attrai-
sant qu'il serait utile et intéressant de pré-
senter en un récit abrégé. J'aurais été
heureux de pouvoir donner les deux
brochures complètes, mais votre

Très dévoué

époque n'est pas assez portée vers l'étude sérieuse et approfondie des réformes sociales. Il faut lui présenter des œuvres courtes et les envelopper d'attrait autant que possible.

M. Keale m'a dit que certainement vous ne verriez aucun empêchement à ce que je découpassasse dans votre "Histoire des pionniers de Rochdale" ce qui pourrait convenir à mon dessein. J'ai donc fait commencer le travail, mais, avant d'aller plus loin, je serais désireux de recevoir votre autorisation.

Je vous prie aussi de bien vouloir me permettre de vous signaler un point qui m'embarrasse.

Dans le chapitre deuxième de la seconde partie de l'Histoire de Rochdale, pages 9 et 10, vous donnez les noms des familles vingt-huit. Et il n'y en a que vingt-sept.

Je vous envoie sous ce pli cette liste. Dans le cas où vous connaîtriez les deux noms qui manquent, je vous serais sincère-

ment obligé de bien recevoir les
ajouts.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments
les plus distingués

Edm. G.

P.S. J'ai l'honneur de vous adresser,
par ce courrier, deux exemplaires de
mon journal "Le Devoir".